Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique

105-106 (2008)
Les Gauches en Égypte (XIXe-XXe siècles)

Thomas Bouchet

Louis Hincker, *Citoyens-combattants à Paris (1848-1851)*

Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 350 p.

Avertissement
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Thomas Bouchet, « Louis Hincker, *Citoyens-combattants à Paris (1848-1851)* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 105-106 | 2008, mis en ligne le 22 juin 2009, consulté le 04 mai 2013. URL : http://chrhc.revues.org/452

Éditeur : Association Paul Langevin
http://chrhc.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur :
http://chrhc.revues.org/452
Document généré automatiquement le 04 mai 2013. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.
© Tous droits réservés

Thomas Bouchet

Louis Hincker, *Citoyens-combattants à Paris (1848-1851)*

Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 350 p.

1 Voici un livre dense, rigoureux par sa démarche et original par son objet. Louis Hincker se consacre depuis près de vingt ans aux milieux populaires parisiens dans les années centrales du XIXe siècle. Il a étudié avec grande attention les journées de juin 1848; il a donné de nombreux articles ou contributions à des actes de colloque sur les ressorts du discours biographique, les devenirs de combattants ou de certains de leurs proches, les officiers porte-parole des barricades, les hommes politiques et les journées révolutionnaires, etc. *Citoyens-combattants à Paris, 1848-1851*, issu de sa thèse de doctorat, est l'expression aboutie de ces années de recherche. Dans son travail, Louis Hincker est toujours extrêmement attentif aux matériaux sur lesquels il se fonde. C'est un subtil lecteur d'archives qui excelle à repérer les logiques et les biais d'écriture les plus imperceptibles. Arrimant ses réflexions à de très nombreux travaux d'historiens et de sociologues qu'il cite au fil de ses chapitres (il est dommage que la bibliographie sélective de fin d'ouvrage n'en rende pas mieux compte), il présente avec beaucoup de soin les sources qu'il interprète. Celles qu'il a étudiées (aux Archives nationales, au Service historique de l'armée de terre, aux Archives historiques de la préfecture de Paris, aux Archives de la Seine, etc.) renvoient à des hommes et à quelques femmes dont les noms sont saisis par des procédures de récompense, d'inculpation, de grâce et d'indemnisation entre 1848 et les années 1880. Parmi une vingtaine de milliers de dossiers parcourus, Louis Hincker en a sélectionné au total 385, qui portent sur 159 personnes. Le corpus est atypique. L'auteur s'attache à justifier dans son introduction pourquoi il l'a construit de cette manière: seuls les individus repérables dans au moins deux procédures – après la révolution de 1848, après les journées insurrectionnelles de juin 1848, après le coup d'État du 2 décembre 1851, en relation avec la loi de juillet 1881 enfin (en faveur, notamment, des victimes du Deux-Décembre) – sont pris en compte. Ils permettent à eux tous, selon Louis Hincker, de caractériser un processus: l'apprentissage de l'illégitimité. Qu'on ne s'attende donc pas à trouver dans *Citoyens-combattants à Paris, 1848-1851* une analyse de type classique sur des populations insurgées ou les journées insurrectionnelles. Les dossiers « ne renseignent pas sur les causes de la participation aux événements, ou si peu» (page 87); ils montrent « qu'une journée révolutionnaire n'épuise pas sa signification dans l'instant de son déroulement» (*id.*)

2 Ceux que Louis Hincker dénomme *in fine* les « autres quarante-huitards» (page 328), sont observés en deux temps. La première partie (« Être insurgé et être citoyen», pages 41-224) est scandée par sept chapitres (« Écrire l'expérience du combattant», « Le citoyen-combattant en famille», « La culture des armes des citoyens-combattants», « Officiers de la garde nationale et porte-parole des barricades», « L'influence relative des délégués ouvriers», « L'illégitimité du combattant»). Beaucoup plus courte (pages 225-316), la seconde partie est titrée « Portraits et se décline en deux chapitres, plus un épilogue (« Capacités », « Milieux populaires»; « Un épilogue politique et sentimental»). Plutôt que de résumer les phases successives d'une démonstration longue et très serrée, on peut tâcher de ressaisir les caractéristiques propres des « citoyens-combattants ». L'expression ne va pas de soi. Elle ne se trouve pas dans les sources: c'est Louis Hincker qui l'a progressivement forgée. Par rapport au titre de sa thèse (« Être insurgé et être citoyen à Paris durant la Seconde République»), le titre de son livre témoigne d'une double inflexion caractéristique: « insurgé» s'efface (le terme, inscrit dans une logique de stigmatisation, ne figure pas, et pour cause, dans les écrits des impétrants) tandis qu'émerge « combattants» (le port des armes fait selon lui l'identité profonde de ceux qu'il étudie). La citoyenneté est ici à comprendre en un sens civique et dans l'entrelacs des relations familiales (il est question en conclusion de la « texture du lien familial entre des personnes participant d'une même économie domestique»), les armes à la main – Louis Hincker met en avant à plusieurs reprises cette « énergie combattante » qu'il repère dans les milieux populaires. On

le comprend, ces citoyens-combattants sont de nouveaux venus dans l'historiographie de la IIe République. Louis Hincker se démarque dans son ouvrage des catégorisations connues. Il ne s'inscrit pas dans la logique du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* qui aurait trop tendance, écrit-il, à mettre en lumière un militantisme politique aux dépens d'engagements civiques. Contrairement à Charles Tilly et Lynn Lees (« Le peuple de juin 1848», *Annales ESC*, 1974) ou à Mark Traugott (depuis *Armies of the Poor*, 1985), il ne tente pas une analyse quantitative des populations insurgées. Il comprend les motivations des citoyens-combattants parisiens d'une autre manière qu'un Maurice Agulhon interprétant la « bonne république» des populations insurgées du Var en décembre 1851 comme celle du « jeu politique sincère» et de la « législation sociale généreuse» (dans *La République au village*, cité page 66). Le portrait collectif qu'il élabore en sociobiographe est effectivement neuf, mais parfois difficile à mettre en relation avec ce qu'on sait par ailleurs sur les combattants, et plus généralement sur les acteurs de 1848 et de 1851. En fait, l'un des fils directeurs de l'ouvrage est la mise en regard et en opposition de deux modèles: un modèle capacitaire, un modèle populaire. La pratique de la prise d'armes citoyenne (c'est-à-dire « l'action de prendre les armes pour combattre», dans un sens attesté au XIXe siècle mais non plus aujourd'hui) se distingue radicalement d'après Louis Hincker de pratiques fondées sur un processus de délégation. Le chapitre sur les délégués ouvriers permet de saisir au plus près l'argumentaire de l'auteur, jusqu'à sa conclusion: « En 1848, le délégué ouvrier [on remarquera ici l'emploi d'un singulier sans doute trop synthétique] évolue donc dans un espace public proche des hommes politiques. Affilié à un atelier et un métier, il est souvent en conflit avec son propre milieu professionnel. Enclin à théoriser sa fonction de représentant des nécessiteux, il est finalement peu concerné en tant que tel par la prise d'armes citoyenne.» (page 179) Même l'exemple final, « épilogue politique et sentimental», ne se différencie du modèle proposé par Louis Hincker qu'en apparence: Jean-Pierre Hilbruit est aux lendemains des journées de Février un républicain déterminé pourvu d'une solide expérience du combat oppositionnel, « comme le résumé ou la synthèse, presque un idéal, du citoyen-combattant» (page 297); puis il connaît une rupture profonde, devient « transfuge»; entre 1848 et 1880, « il aura déposé le fusil et aura épousé le seul modèle d'engagement finalement autorisé, celui de l'usage des capacités dans le monde de la presse, de l'écrit imprimé» (page 298). Au total Louis Hincker repère au fil des mois un « écart croissant entre les hommes à capacités et les milieux populaires» (page 228).

3 Entre une forme de délégation qui équivaut à une confiscation de la souveraineté populaire et l'exercice direct, les armes à la main, de cette souveraineté, la période étudiée par Louis Hincker offre pourtant de nombreuses situations autres, intermédiaires ou hybrides. Certes, l'opposition entre deux modes d'intervention dans la vie collective est déjà affirmée comme telle en 1848; dans une tout autre perspective que celle de l'auteur, mais dans une logique qui n'en diffère pas tant, la célèbre lithographie qui représente un citoyen de fraîche date troquant son fusil contre un bulletin de vote, avec pour légende: « ça [le fusil], c'est pour l'ennemi du dehors, pour le dedans, voici comme l'on combat loyalement ses adversaires» (lithographie anonyme non datée [1848], musée Carnavalet) en témoigne à sa manière. Ce qu'on peut néanmoins regretter, c'est que la thèse de Louis Hincker rend difficile une mise en relation avec d'autres manières d'appréhender les formes de participation des milieux populaires. Le corpus citoyens-combattants, qui « ne correspond pas à une population représentative» (page 27), dont on peine à mesurer la place relative dans les milieux populaires, finit par avoir quelque chose d'abstrait. D'où un paradoxe: d'un portrait collectif pourtant très nuancé, où les singularités sont d'autant mieux mises en relief que leur affirmation est un enjeu essentiel dans les procédures, n'émergent finalement que peu d'éléments discordants, bifurcations dans les parcours, effets des circonstances, qui pourraient aider à les mettre en regard avec des citoyens non combattants. Il est donc stimulant de considérer que les « citoyens-combattants» ne sont pas des visages de cire, qu'ils composent plutôt une de ces figures collectives mouvantes, toutes parcourues de contradictions, qu'il est possible d'identifier dans l'histoire sociale et politique du XIXe siècle médian. Car « l'apprentissage de l'illégitimité» est effectivement un mouvement passionnant à étudier. Il s'inscrit dans des temporalités spécifiques, très bien mises en lumière dans l'ouvrage. Louis Hincker insiste en conclusion sur l'originalité du

moment qu'il étudie: les citoyens-combattants de 1848 ou de 1851 n'ont que de lointaines parentés avec le « volontaire national» ou le « soldat des armées révolutionnaires» de la dernière décennie du XVIIIe siècle, ou avec les gardes nationaux et les fédérés de 1870-1871. L'inscription de leur expérience dans le temps suit un parcours spécifique, engagé dès les lendemains de février 1848: le processus rapidement enclenché de délégitimation de la prise d'armes, contrebalancé par une logique profonde de « familiarisation » (le terme, central dans les analyses de Louis Hincker, désigne la « longévité des relations entre membres d'une même famille», page 73) se mesure aussi dans un temps long. Ainsi les citoyens-combattants font-ils un douloureux apprentissage qui aide à retravailler dans une certaine mesure, pour Paris du moins, l'idée « d'apprentissage de la République» développée par Maurice Agulhon.

Référence(s) :

Louis Hincker, *Citoyens-combattants à Paris (1848-1851)*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 350 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Thomas Bouchet, « Louis Hincker, *Citoyens-combattants à Paris (1848-1851)* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 105-106 | 2008, mis en ligne le 22 juin 2009, consulté le 04 mai 2013. URL : http://chrhc.revues.org/452

Droits d'auteur

© Tous droits réservés